GUIDE CONCOURS SKEMA GRANDE ÉCOLE 2015

www.concours-bce.com

Dates d'inscription :
du 10 décembre 2014 au 10 janvier 2015

SK
GE

SKEMA Grande École







SKEMA : 1er recruteur de préparationnaires en France !

Les épreuves écrites sont une étape fondamentale pour intégrer une Ecole Supérieure de Commerce. Vous vous y préparez depuis maintenant deux ans... Toutefois, il ne faut pas négliger un autre aspect des concours, tout aussi important : les oraux ! Ils seront la dernière étape avant d'intégrer l'école de votre choix... Pour vous préparer au mieux pour cette période qui a toute son importance, nous avons créé un guide qui vous donnera des informations mais aussi des conseils sur les épreuves orales du concours de SKEMA. Vous y retrouverez des exemples concrets et des conseils pour que vous vous sentiez en confiance et prêts pour le grand jour.

Bonne préparation !

SOMMAIRE

Partie 1 : Informations pratiques

Partie 2 : Réussir son entretien de motivation

› Le CV projectif
› L'objectif du CV
› Mode d'emploi
› Les critères d'évaluation
› Des conseils pour la préparation et le comportement
› Exemples de CV

Partie 3 : L'entretien de langues

› Descriptif de l'épreuve
› Les critères d'évaluation
› Conseils
› Exemples de textes de langues

1. Informations pratiques

NBRE DE PLACES PAR CAMPUS	530 (campus de Lille, Paris et Sophia Antipolis)
FRAIS DE DOSSIER	140 € (gratuit pour les boursiers)
DATES D'INSCRIPTION	du 10 décembre 2014 au 10 janvier 2015
ÉPREUVES ÉCRITES	du 28 avril au 12 mai 2015 (vous référer au calendrier BCE)

ÉPREUVES	CONCEPTEUR	COEFF.	
OPTION SCIENTIFIQUE			
Etude et synthèse de textes	ESCP-EUROPE	5	
Dissertation de Culture Générale	EM LYON	5	
Mathématiques S	EM LYON	5	
Histoire Géographie et Géopolitique	ESCP-EUROPE	4	
Langue vivante I	ELVI	6	
Langue vivante II	ELVI	5	
	TOTAL :	30	
OPTION ÉCONOMIQUE			
Etude et synthèse de textes	ESCP-EUROPE	5	
Dissertation de Culture Générale	EM LYON	4	
Mathématiques E	EM LYON	4	
Economie, Sociologie et Histoire	ESCP-EUROPE	7	
Langue vivante I	ELVI	5	
Langue vivante II	ELVI	5	
	TOTAL :	30	
OPTION TECHNOLOGIQUE			
Contraction de textes	HEC	3	
Dissertation de Culture Générale	EM LYON	3	
Mathématiques T	ESCP-EUROPE	6	
Economie / Droit	ESSEC	6	
Gestion Management	HEC	7	
Langue vivante I	ELVI	3	
Langue vivante II	ELVI	2	
	TOTAL :	30	
VOIES LITTÉRAIRE A/L & ENS LYON OU B/L		A/L & ENS Lyon	B/L
Contraction de texte	HEC	4	4
Langue vivante I	ELVI	5	6
Langue vivante II	ELVI	5	5
Dissertation Littéraire	ESSEC		5
Dissertation Philosophique	ESSEC		2
Histoire	HEC/ESCP		4
Options*	ESSEC		4
Note moyenne (note moyenne obtenue aux concours ENS ULM ou ENS Lyon)		16	
* Mathématiques ou Sciences Sociales (B/L)	**TOTAL :**	30	30

RESULTATS ADMISSIBILITÉ	11 JUIN 2015

Les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites doivent prendre rendez-vous dans l'un des deux campus (Lille ou Sophia-Antipolis) afin d'y passer les épreuves orales d'admission.
Il est prévu que celles-ci se déroulent dans la même journée.
Vous devez passer un entretien et deux épreuves de langues dont obligatoirement l'anglais.

ORAUX - ÉPREUVES ET COEFFICIENTS

Du 16 juin au 4 juillet 2015 (samedis inclus)

Entretien : Coeff 20

2 langues dont obligatoirement l'anglais :
LV 1 : Coeff 6
LV 2 : Coeff 4

RÉSULTATS ADMISSION	9 juillet 2015
RÉSULTATS AFFECTATIONS SIGEM	Date communiquée par SIGEM

2. Réussir son entretien

› Entretien de motivation – L’objectif de l’épreuve

Les candidats devront se présenter à l’épreuve munis d’un CV projectif, c’est-à-dire le CV qu’ils rêveraient d’avoir dans 10 ans.
Il faut apporter 2 exemplaires de ce CV (voir exemple ci-après).
L’objectif est d’abord de vous donner l’occasion d’explorer le monde de l’entreprise que vous ne maitrisez pas encore totalement. Mais aussi de vous préparer méthodiquement à répondre de façon plus précise à la question fréquente : « Quel est votre projet professionnel ? ». Les réponses habituelles sont généralement floues et approximatives. Ainsi, l’élaboration de ce CV vous incitera à échafauder le scénario de votre avenir en précisant les détails circonstanciels et en préparant toutes les questions quant aux raisons de vos choix. Bien que ce ne soit pas incontournable, vous ne devez cependant **pas** craindre des questions ridiculement pointues sur des détails trop grossis et improbables (le signe zodiacal de votre secrétaire, le chiffre d’affaires de vos concurrents en 2017, etc.).

Ce CV n’est pas non plus un engagement et votre « vrai » avenir sera peut-être complètement différent. Il s’agit simplement de saisir la chance d’être maître de votre destin virtuel avec pour uniques contraintes la cohérence et la vraisemblance du cheminement.
Tout au long de l’entretien, le candidat doit être à l’écoute du jury et maîtriser son stress. Ce dernier s’attend à ce que vous ayez un comportement **exemplaire** (évitez les tics, problèmes d’intelligibilité orale et autres sources d’agacement). Il faut si possible que votre présentation soit **confortable** : ce qui signifie que les trente minutes se passent sans regarder sa montre… L’idéal est que votre entretien soit **agréable** : vous avez éprouvé du plaisir à échanger et à communiquer avec votre jury. Celui-ci doit même penser que 30 minutes c’est trop court !

ATTENTION ! Comme pour les épreuves de langues, la formule conclusive du jury n’est pas une appréciation de votre prestation. « Bon ! » ou « Très bien ! » ou encore, « Parfait ! » ne signifient pas que vous allez obtenir une note excellente, mais plutôt une conclusion à la conversation que l’on peut assimiler à un « Voilà ! »… Le candidat doit être à l’écoute du jury et maîtriser son stress (attention au comportement, etc)

› CV - Mode d'emploi

Le candidat doit partir du CV « réel ». Y ajouter année par année, les différentes étapes de son parcours académique complémentaire, préprofessionnel (stages...) et enfin professionnel jusqu'à l'année X+10.
Il ne faut pas éliminer les étapes réelles intéressantes mais il est préférable d'éviter les expériences les plus anodines (baby-sitting, BAFA, soutien scolaire...).
Il faut distinguer le réel de l'imaginaire de façon visuelle (polices différentes, surlignage...) mais aussi vérifier la **lisibilité** de l'ensemble ainsi que des détails.
Pensez à vérifier ou faire vérifier la cohérence d'ensemble des différents éléments du CV.
Préparez les réponses à toutes les questions qui peuvent être posées tant sur les éléments réels que projetés, et notamment, les raisons des différents choix qui expliquent ce CV.
Il est conseillé de faire relire le CV par différentes personnes.
Le jour de l'épreuve est bien à l'année +0 et non +10. Ce n'est qu'un exercice ! Vous ne devez pas pousser le « jeu de rôles » trop loin, le jury en fera de même... Vous devez fonctionner au futur, au futur antérieur ou au conditionnel. « Dans dix ans, si tout va bien, je serai diplômé de ... et j'aimerais pouvoir obtenir un emploi de... Si j'en ai le temps, je pratiquerai (de nouveau) telle activité... »

› Critère d'évaluation de l'entretien

› QUALITE DE LA RELATION (Aisance, spontanéité, authenticité, simplicité, amabilité)
› QUALITE DE L'EXPRESSION (Ton, regard, gestuelle, clarté)
› CHAMP CULTUREL (Références, liens, curiosité, soif de savoir)
› PROFONDEUR DE LA REFLEXION (questions, cohérence, vérification, approfondissement)
› REFLEXION SUR SON AVENIR (cf. le CV)

› CV - Quelques conseils et remarques concernant les exemples qui figurent ci-après dans ce livret

- La candidate doit surligner son nom marital (fictif) pour qu'il n'y ait pas de confusion
- La photo* doit être sobre et de qualité
- Vérifier les « connections chronologiques » des expériences professionnelles et autres étapes
- Il est possible de ne surligner que certaines parties (les fictives)
- Penser à connaitre et savoir parler des noms propres inscrits dans son CV (ex : rue Jean Moulin : qui était Jean Moulin ?)
- Toutefois, ces conseils ne sont que des pistes de réflexion... Les points évoqués ne feront peut-être pas partie des questions posées qui sont, elles, au choix des membres du jury.

* photo facultative

CV - EXEMPLES

Jehanne BALANGRAIN-ANSERMET
Mariée, sans enfant
Née le 14 septembre 1995 à Paris

47, rue du Fossé aux Loups
Bruxelles B-1000
j.balans@rabluroy.bel

Photo

PARCOURS PROFESSIONNEL

Sept. 2023 – maintenant :	Directrice Marketing, Radisson Blu Royal Hotel, Bruxelles (Belgique)
Juillet 2021 – août 2023 :	Directrice Marketing adjointe du Groupe Accor, Courcouronnes (91)
Sept. 2019– juin 2021 :	Responsable de Projet Communication, chaîne Campanile, La Défense (92)

FORMATION

Sept. 2015 – juin 2019 :	SKEMA Business School (Lille, Sophia Antipolis, Raleigh) Spécialisation (M2) Strategic Tourism Management (Sophia Antipolis) puis International Business (Raleigh - USA)
Sept. 2013 – juin 2015 :	Classe préparatoire Littéraire. Lycée Français de Zürich (Suisse)
Juin 2013 :	« A » levels (with distinction) German Swiss International School, Hong Kong

COMPÉTENCES ANNEXES

Informatique/bureautique :	PCIE, Word, Excel, Powerpoint
Anglais :	Très bon niveau parlé, compris, écrit et lu
Allemand :	Expression orale compréhensible et utile
Espagnol :	Niveau élémentaire et perfectible

STAGES ET EMPLOIS D'ÉTÉ

juillet 2017 -août 2018	Année de césure : Chargée d'enquête satisfaction clients - Groupe Best Western, Londres Chargée Relations clients, Groupe Hilton, Paris
Juillet-août 2016	Réceptionniste-adjointe, Hôtel George V, Paris
juillet-août 2015	Employée à la banque HSBC à Berlin (Allemagne)
juillet-août 2014	Ouvrière chez Milka (chocolats) à Neufchâtel (Suisse)
juillet-août 2013	Diverses cueillettes de fruits en Espagne

CENTRES D'INTERET

Judo (deux stages au Japon), golf (handicap 12), squash, badminton, cyclisme.
Cuisine traditionnelle française et « exotique ». Calligraphie latine (Onciale, caroline, gothique, italique).
Théâtre, cinéma, spectacles, concert. Pratique du piano en dilettante

CV - EXEMPLES

Photo

Edouard MACHOUM
Marié, 1 enfant
Né le 8 MAI 1995 à Brest

7, rue Jean Moulin
33300 Bordeaux
ad.machoum@gmail.com

PARCOURS PROFESSIONNEL

Janvier 2023 – maintenant	Directeur Financier - CAUDALIE, Bordeaux
Sept 2021 – décembre 2022	Responsable Financier - Veolia Environnement, Libreville (Gabon)
Sept 2019 – juin 2021	Consolideur Junior- Generali Assurance, Paris
Juin 2014	Agent d'accueil, BNP Paribas, Brest

FORMATION

Sept. 2015 – juin 2019	SKEMA Business School - Campus de Lille Double Diplôme : Comptabilité Contrôle Audit
Sept. 2013 – juin 2015	Classe préparatoire EC – Option Scientifique. Lycée Washington, Brest
Juin 2013	Baccalauréat S, mention Bien Lycée Jean-Baptiste Poquelin, Brest

COMPÉTENCES ANNEXES

Informatique/bureautique :	PCIE, Word, Excel, Access
Anglais :	710 pts au TOEFL.
Espagnol :	Bonne expression écrite, perfectible à l'oral
Latin :	17/20 au Baccalauréat
Mpongwè, dialecte du Gabon :	Bonne expression orale

CENTRES D'INTERÊT

Voyages : Ecosse et Angleterre (voyages scolaire), Kenya et Australie (vacances en famille)
Egypte (traversée du désert du Sinaï), pèlerinage de Compostelle
Sport : natation, athlétisme, tennis (15/1)
Lectures : Emile Zola, J. K. Rowling, Guy de Maupassant

3. L’ entretien de langues

› Descriptif de l’épreuve

Un texte (exemple : extrait de presse) d’environ 450 mots rédigé en français vous est présenté. Vous disposez de 20 minutes pour aborder le texte et préparer ce que l’examinateur attend de vous :

⇢ une synthèse objective du contenu du document :
C’est à dire, non pas un résumé linéaire mais le résultat construit d’une analyse. Cette synthèse doit être faite d’un enchaînement cohérent d’idées, de principes et de concepts, eux-mêmes tirés de faits, d’évènements et de phénomènes décrits dans le support. Exemple : Que se passe-t-il ? Pourquoi ? Quels en sont les effets ?

⇢ un commentaire et un développement personnels sur le (ou les thèmes) qui émanent du texte :
Il s’agit ici de mettre en avant votre avis et vos opinions sur ce qui se dégage du support. L’apport de vos connaissances, de vos expériences et références est un plus. Il faut également évoquer les questions que l’on peut se poser, que vous vous posez, sur les raisons et causes, les circonstances et conséquences des faits et évènements relatés.

L’épreuve (durée 20 minutes), se terminera par un échange plus spontané avec l’examinateur.
(Toutes les épreuves de langue se déroulent de la même façon. Sauf le latin.)



Un dictionnaire bilingue peut être consulté pendant la préparation de l’épreuve (mis à votre disposition par nos soins) : attention de ne pas vous y noyer !

› Les critères d’évaluation

Items	Compréhension du document et qualité de la synthèse	Pertinence du commentaire et culture	Efficacité de la communication	Grammaire et vocabulaire	Qualité phonologique
Note sur 20					
Total /100 Moyenne /20					

› Conseils

- Avant le jour de l'épreuve, préparer des phrases/formules utiles (se présenter, demander à répéter plus lentement, demander un mot oublié,...)

- Préparer un lexique utile sur l'école et sa région

- S'entraîner à l'improvisation

- Pendant la préparation, ne pas se noyer dans le dictionnaire...

- Traduire le texte mentalement en le lisant

- Pendant l'épreuve, adopter un comportement comparable à celui souhaité en entretien : conviction, détermination, précision, plaisir

- Débuter la présentation du texte naturellement, par exemple :
« This text deals with... »

- Ne pas hésiter à faire répéter les questions, en utilisant une formule appropriée

- Eviter de lire des phrases que vous aurez pré-écrites

- Ne pas se fier aux réactions verbales de l'examinateur en fin d'épreuve : "Good!" ou "Very well!" ne signifient pas forcément que vous ayez été très bon.

Exemples de textes de langues – concours 2015

Texte 1

PROFESSEUR, CARROSSIER, PSYCHOMOTRICIEN... CES MÉTIERS DONT PERSONNE NE VEUT

Les conducteurs de trains, « web designers » et autres gardiens d'immeubles ne manquent pas de candidats sur le marché du travail. En revanche, certains métiers n'ont plus du tout la cote.

Alors que les chiffres du chômage continuent d'augmenter, une étude du site d'emploi Jobintree dévoile, une fois de plus, une inadéquation entre l'offre et la demande. Le site qui a analysé plus de 75.000 offres d'emplois et 720.000 actes de candidatures entre octobre et décembre 2013 dresse un palmarès des postes les plus recherchés et... les plus délaissés.

Résultat: les candidats font la part belle au métier de conducteur de train qui a récolté 2685 candidatures (soit 192 fois plus de candidatures que celui d'enseignant, qui occupe la place peu enviée de métier le moins attractif). « La SNCF a une bonne image parce qu'elle propose de bonnes conditions de travail, offre une formation et ne demande pas un niveau de qualification trop important », souligne Carlos Goncalves, directeur général de Jobintree.

Autres exemples, le métier de web designer engrange environ 18 fois plus de candidatures par rapport à la moyenne des métiers. Ceux de graphiste ou encore de responsable communication le suivent de près dans le top 10 des postes qui drainent le plus de candidats. Or, ces emplois dits « attirants » sont ceux que les employeurs recherchent le moins en temps de crise selon Carlos Goncalves. « C'est dans ces cas-là qu'on retrouve une distorsion entre l'offre et la demande avec trop de candidats par rapport aux postes offerts », ajoute-t-il. Les métiers « peu qualifiés » et les fonctions d'employés, comme celui de secrétaire médical qui réunit 1265 demandes d'emploi, rejoignent ce palmarès.

A l'inverse, le poste d'enseignant se place à la tête des métiers les moins attractifs et compte seulement 14 candidatures. « On manque de plus en plus d'enseignants, remarque le directeur du site. Ce métier renvoie une mauvaise image bien que ce soit un emploi dit secure. J'entends peu d'enseignants raconter des histoires positives sur leur vie professionnelle. »

Sans surprise, on retrouve aussi les métiers d'architecte informatique, carrossier et psychomotricien au palmarès des emplois mal aimés. Selon Jobintree, ces professions spécialisées dans l'informatique, l'industrie ou encore le paramédical proposent beaucoup d'offres mais se confrontent à des candidats peu formés pour ces postes-là. « Il y a des niches qui visent des micromarchés où la formation n'est pas anticipée. Du coup, certains métiers, comme celui d'opticien, créent eux-mêmes leur propres écoles », précise le directeur général. À titre d'exemple, le métier d'ergothérapeute n'a toujours pas la cote et enregistre quatre fois moins de candidatures durant le dernier trimestre 2013.

Il semblerait donc que nombre de demandeurs d'emplois ne frappent pas à la bonne porte. D'ailleurs, Jobintree évalue entre 300.000 et 500.000 le nombre de postes à pourvoir en France régulièrement.

Par Audrey DUMAIN, 28.02.2014 – le Figaro.fr

Texte 2

CES APPAREILS HIGH-TECH PROGRAMMÉS POUR LA PANNE

Jamais les vendeurs aux arguments commerciaux millimétrés n'ont tenu de discours aussi décomplexé. Oubliées, la Mère Denis et sa machine à laver increvable. A l'heure du mass market, tout est jetable. Il faut dire que, en quelques années, la durée de vie des produits électroniques et électro-ménagers s'est réduite comme peau de chagrin. Téléphones, ordinateurs, lave-linge, grille-pain... Aucun produit n'échappe à la tendance.
«Il n'existe aucune norme pour mesurer et comparer la durée de vie de tel ou tel appareil», regrette un expert de l'Ademe. Le plus grave ? Une fois en panne, les appareils sont difficilement réparables.

Alors que les achats d'équipements électroniques ont été multipliés par six entre 1990 et 2007, les dépenses de réparation ont chuté de 40 % sur la même période, d'après l'Ademe. Seulement 44 % des appareils tombant en panne seraient réparés. Et le nombre d'entreprises de réparation a chuté de 22 % entre 2006 et 2009. De là à imaginer que certains industriels conçoivent soigneusement la durée de vie de leurs produits, il n'y a qu'un pas que certains n'hésitent pas à franchir. «Evidemment, le sujet est tabou chez les industriels, et il faut se battre pour obtenir des informations», ajoute Thierry Libaert, rapporteur du texte sur l'obsolescence programmée au Comité économique et social européen.

Pièces en plastique, roulements sertis... Si ça casse, il faut tout changer ! Il existe d'autres formes d'obsolescence tout aussi vicieuses, explique-t-il. Au bout d'un certain temps, les pièces de rechange ne sont plus disponibles. Parfois, les chargeurs des nouveaux appareils ne sont pas compatibles avec les anciens.
Dans ce grand gaspillage high-tech, difficile de n'accuser que les industriels. Les consommateurs, drogués aux bidules dernier cri qui font le buzz chez les geeks, sont aussi complices de cette gabegie. Oubliant les discours sur l'environnement, ils se ruent chaque année sur les nouveaux joujoux. Malgré leurs prix prohibitifs ! L'obsolescence liée au marketing et à la mode est très forte. Elle conduit même les consommateurs à bouder les produits les plus écologiques.

La gabegie high-tech devient chaque année plus indécente. Dans l'Hexagone, les déchets de produits électriques et électroniques représentent déjà plus de 20 kilos par an et par habitant. Or seuls 30 % d'entre eux sont recyclés par les 150 acteurs de la filière (entreprises solidaires, brokers, opérateurs agréés). Très loin de l'objectif fixé par les directives européennes : collecter 65 % des déchets en 2016. Mais traiter les déchets électriques et électroniques coûte cher : de 250 à 300 euros par tonne.

Une partie de ces déchets échappe aux circuits de collecte traditionnels et se retrouve dans la nature ou exportée illégalement en Asie ou en Afrique. Une autre dort tout simplement dans les tiroirs des Français.

Par Sébastien Julian, L'Expansion, 15.11.2013

Texte 3

« PARTIR SUR MARS SANS RETOUR, ÇA FOUT LA TROUILLE »

De leur propre aveu, ce sont des gens très ordinaires. Ils sont professeurs, ingénieurs, journalistes, voltigeurs, coiffeurs ou encore chercheurs. Tout, dans leur métier, dans leur vie, les oppose. Tout, sauf une même conviction: l'avenir de l'homme ne se joue plus sur sa planète, mais bien ailleurs, quelque part au-delà du ciel. Une certitude qui les a poussés, l'année dernière, à candidater au projet d'exploration de la planète rouge baptisé Mars One. Retenus parmi 200.000 autres postulants du monde entier au terme d'une présélection d'un an, ces 22 Français sont aujourd'hui plus près du sol marsien qu'ils ne l'ont jamais été. En attendant les prochaines phases du recrutement, ils se prennent à rêver, la tête dans les étoiles mais les pieds bien sur Terre, à un futur hors du commun, et sans retour.

« La terre est le berceau de l'humanité, mais on ne passe pas toute sa vie dans un berceau », commente Florence Porcel, jeune chroniqueuse de France Inter qui a reçu fin 2013 sa lettre d'acceptation. «P our moi, ce projet représente l'espoir de pouvoir apporter des réponses scientifiques à des questions existentielles: d'où venons-nous? Qui sommes-nous? Pourquoi et comment la vie? C'est également l'occasion de tout reprendre sur des bases saines», analyse la jeune femme de 30 ans. Pour Claude, 52 ans, ingénieur dans la région de Toulouse, « le projet Mars One est le premier acte de courage depuis les années 70, promettant de relancer la conquête humaine de l'espace. C'est l'espoir fondamental d'offrir à l'Humain une chance de survivre au devenir inéluctable de notre planète ».

« L'idée de s'exiler en petit groupe de colons pour fonder une nouvelle communauté a tout de suite suscité mon intérêt », confie Christine, artisan coiffeur dans un petit village de l'Aude. « C'est pour moi l'opportunité d'être à l'origine d'une expérience inédite qui permettra de retrouver des valeurs humaines telles que le respect, l'échange de culture et la solidarité », poursuit-elle.

S'en aller pour toujours. Une perspective qui n'effraie pas ces explorateurs en devenir. « Partir à la découverte de soi», «donner un sens à sa vie », « oeuvrer pour le bien de l'humanité»: pour les plus convaincus, la quête semble valoir le sacrifice. Certains, plus indécis, redoutent l'aspect « carcéra l» d'un tel séjour. « Partir sur Mars sans retour, ça fout la trouille! Je me réserve le droit de me retirer du projet à tout moment », livre Laurent, 35 ans, professeur de technologie à Châteauroux.

Vie spartiate, exiguïté, claustration, monotonie, etc. A 250 millions de kilomètres de la Terre, par -63° en moyenne, la vie en groupe dans des modules confinés présentera un certain nombre de contraintes que n'ont pas manqué de rappeler les initiateurs du projet. Par conséquent, les 24 «ambassadeurs» choisis au terme de la sélection (...) devront présenter des aptitudes physiologiques et psychologiques à toute épreuve. Confiants, lucides, les 22 Français croient en leurs chances. [...]

Par Thomas Féat 20/01/2014 LE FIGARO

Texte 4

CES FEMMES QUI GAGNENT PLUS QUE LEURS MARIS

Désormais une femme sur quatre gagne plus que son mari en France. Plus qu'une révolution, une évolution. Lente. Bien acceptée chez les jeunes, cette montée en puissance économique n'est pas du goût de tous. « Ça me fait souffrir et mon conjoint aussi. Je n'ai aucune amie qui vit bien cette situation », confie Claire, 38 ans, dirigeante dans une grande entreprise. Idem pour Thomas, 38 ans, cadre dans le high-tech : « Je vivrais mal que ma femme gagne plus ».

Quand les hommes ne sont plus le pilier du foyer, leur virilité s'en trouve parfois froissée. Le schéma familial de leurs parents a éclaté et ils ne savent plus à quoi ils servent. « C'est la conséquence de résidus du passé, selon lesquels l'homme a le rôle viril du chef de famille et en retire une certaine puissance. Mais la donne a changé et les hommes, en perte de repères, se sentent fragilisés » Et les femmes dans tout ça ?
« Elles culpabilisent, s'excusent et redoutent qu'on les regarde comme des mantes religieuses. »

Dans le couple, l'argent reste un vecteur de pouvoir, qui distribue des rôles stéréotypés. Certaines femmes cadres qui ont pourtant bataillé pour réussir sont perturbées par leur suprématie financière. Comme si leur réussite dévalorisait leur homme, encore plus s'ils ont le même niveau d'études.

Véronique, elle, s'en fout. Avec son mari, « un créatif », « tout va très bien », affirme la quinqua. En revanche, leur différence de revenus est devenue un sujet miné par leurs familles et amis. « Alors maintenant on évite le sujet. »

Souvent, ces couples aux revenus disparates ont passé un accord : pendant que l'un assure, l'autre prend des risques. Le déséquilibre n'est que temporaire. Ainsi, le mari de Violaine, 38 ans, diplômée de l'Essec et directrice de développement, a plaqué son job pour monter sa boîte. Avec quatre enfants à nourrir. « C'était le bon moment, explique Violaine. On fonctionne en vases communicants. Par contre, gagner le double de mon mari et le fait qu'il se laisse vivre sur mon salaire me poserait problème. »

De son côté, la vie est douce pour Jérôme, 40 ans. Ce chroniqueur culinaire gagne 30 % de moins que sa femme, architecte. Le couple a trouvé un équilibre et attend même un troisième enfant. Trajets à l'école, courses, cuisine, rangement… « Je suis une sorte de Tony Micelli dans Madame est servie. Je me suis rendu compte que je n'étais pas un ambitieux ni un carriériste. Alors je ne ressens aucune frustration. » Il se considère un peu comme les femmes au foyer qui ont gagné la reconnaissance sociale. « L'intendance représente du travail. Les gens savent que nous ne sommes pas des fainéants. »

Lucile Quillet -7 mars 2014 Le Figaro

Texte 5

GÉNÉRATION SENIORS, LA SILVER ÉCONOMIE

En 2035, près d'un Français sur trois aura plus de 60 ans, contre moins d'un quart aujourd'hui. Le vieillissement de la population est un phénomène mondial auquel nos sociétés doivent s'adapter. Cela oblige certes à repenser les transferts entre générations, mais permet aussi l'émergence de nouveaux secteurs d'activité.

Seniors, 3e âge, 4e âge…, la vieillesse est devenue une période de l'existence des plus diversifiée et un défi à relever pour notre société. La jeunesse n'est qu'un mot», affirmait Pierre Bourdieu en 1978 [1]. On pourrait dire de même pour la vieillesse aujourd'hui. A partir de quand est-on vieux ? Tout dépend…

Un sondage de l'institut ViaVoice [2] montrait que pour les 35-49 ans, on devient âgé à 66 ans, alors que pour les plus de 60 ans, ce n'est pas avant 76 ans. Au niveau subjectif, les individus à l'âge de la retraite ne se considèrent plus eux-mêmes comme « vieux »», analysent Clélia Gogot et Vanessa Wisnia-Weill [3].

D'où un décalage chronologique entre l'âge biologique et la perception individuelle du vieillissement. Les retraités bénéficient de transferts sociaux, mais ne sont pas tous des nantis. Des ajustements fiscaux pourraient favoriser une plus grande équité au sein de cette classe d'âge et entre les générations. Une partie de la richesse circule entre les générations via des transferts qui peuvent être publics (allocations familiales, pensions de retraite…dons, aides financières entre parents et enfants… Certains groupes sont gagnants et d'autres perdants. Aujourd'hui, les plus âgés passent pour être bénéficiaires nets au jeu des transferts. Autrement dit, ils recevraient davantage qu'ils ne donneraient aux autres. Est-ce vrai ?

Et, si oui, que pourrions-nous faire pour favoriser une plus grande équité et éventuellement pour les faire contribuer davantage au redressement des comptes publics et sociaux ? Faire le bilan réel des transferts entre les actifs et les retraités est une opération très complexe et pour partie hors de portée.

Bénévoles, aides familiaux et même salariés…, les retraités travaillent beaucoup. Une façon de participer à la vie sociale, mais aussi une nécessité pour certains. Inactifs, les retraités ? Non, contrairement à ce que laisse penser la catégorie où l'on a coutume de les ranger.

Certes, la télévision occupe une place centrale dans leur vie : les plus de 60 ans passent en moyenne trois heures par jour devant le petit écran, selon l'Insee. C'est leur activité la plus chronophage, devant les tâches domestiques (2 h 57), la lecture (37 minutes), le sport (32 minutes), le jardinage (25 minutes) ou le bricolage (19 minutes). Mais ces chiffres masquent l'activisme d'une partie des seniors. Loin de se résigner à zapper, bêcher ou scier, ils veulent participer à la vie sociale. En témoigne leur engagement associatif : plus de 37 % des plus de 60 ans participent à au moins une association.

Alternatives Economiques n° 333 - mars 2014

Texte 6

ECOLOGIE, LE NOUVEAU CATÉCHISME DE L'AUSTÉRITÉ

Le 27 juillet 2012, la très sérieuse revue Nature publie un article alarmant rédigé par 22 chercheurs selon lequel les écosystèmes de la planète pourraient connaître un effondrement total d'ici à 2100. La pression démographique, la perte de la biodiversité, le taux d'extinction des espèces, l'augmentation des émissions de CO_2 rendent très probable un basculement de nos conditions d'existence au cours du siècle à venir. Comment persuader les nations sous-développées de le rester et les pays prospères de renoncer à l'abondance ? Quelle élite dictatoriale se montrera capable d'imposer ses volontés à 7 milliards d'êtres humains ? Tout est dit dans cet article, par ailleurs très contesté : le changement climatique est avant tout une arme pour punir le genre humain et l'amener à faire pénitence. Le réchauffement est un fait. Faut-il en faire une foi, une religion, un chantage exercé sur les vivants ? Une chose est de nous alerter sur un danger réel, une autre de le présenter sous la forme d'un chaos imminent qui devrait éclipser tous les autres. Or, pour les sociétés humaines, il existe au moins quatre calamités majeures : la pauvreté, la faim, la maladie, le crime de masse. Qui décrète que l'augmentation des températures surpasse ces quatre fléaux en importance et en intensité ? Pourquoi ne pas souligner qu'elle présente aussi un certain nombre d'avantages ? On sait que la culture de la vigne prospère dans le sud de l'Angleterre grâce à de meilleures conditions atmosphériques, que les Inuits du Groenland se réjouissent de cet ensoleillement supplémentaire qui leur permet de cultiver fruits et légumes et ramène dans leurs eaux territoriales des phoques dont ils consomment la viande et vendent les peaux. (...)

C'est que les relations de l'homme avec la nature sont pensées sur le modèle du client insolvable et de son banquier : la dette est immense, il faut rembourser sous peine de sanctions terribles appelées incendies, ouragans, inondations. Au Moyen Age on interprétait les cataclysmes naturels comme un châtiment de Dieu ; désormais on les impute à l'orgueil de la créature humaine coupable de démesure. (...) Des politologues patentés nous expliquent que les guerres du XXIe siècle seront toutes climatiques et nous préparent un âge du fer. On ne savait pas celles du siècle précédent si douces. Qui veut effrayer veut dominer. (...)

Cette austérité s'applique encore plus aux pays du Sud à qui l'on démontre, dans une belle phraséologie néocoloniale, qu'il est trop tard pour accéder au progrès et sortir de leur condition. L'arme climatique vise donc à entériner l'injustice globale et à interdire aux nations démunies d'émerger de la misère. Alors même que seule une croissance accélérée permettrait à ces dernières de résister aux conséquences néfastes de l'élévation des températures, de mieux se prémunir contre les tsunamis, les raz-de-marée, les séismes.

Par PASCAL BRUCKNER, Libération, 05.09.2013

Texte 7

TOUT VA TROP VITE ! ET SI ON RALENTISSAIT ?

Constamment sollicités et bombardés d'informations, nous nous agitons souvent en vain. Au boulot comme dans la vie, il faut savoir lever le pied pour gagner en efficacité. Il existe d'ailleurs un mouvement de société en faveur du slow management, slow sexe, slow tourisme....

Mais quels sont les bienfaits de la lenteur ? La slow attitude se propage dans tous les champs de notre vie. En guise de fil rouge, un désir : celui de prendre son temps et de ne plus subir l'urgence. « La lenteur est une forme de résistance à l'accélération du rythme quotidien, affirme Pascale Hébel. Car les répercussions néfastes de cette course contre la montre sont nombreuses au 21ème siècle : stress, mal-être, insatisfaction quant à la qualité de vie, etc. » Ce phénomène a pris une telle ampleur qu'on ne peut le réduire à un simple effet de mode. D'autant que le concept ne date pas d'hier et qu'il résonne aujourd'hui à l'échelle mondiale, comme l'a démontré le journaliste Carl Honoré dans « Eloge de la lenteur » . C'est au milieu des années 1980, en Italie, qu'un mouvement slow apparaît pour la première fois, le « slow food ».

En réaction au fast-food et à toute la nébuleuse de la malbouffe, l'association vise, dès sa création, à sensibiliser les individus à notre patrimoine culinaire mondial et à lutter contre l'uniformisation du goût. Choisir ses produits intelligemment et prendre le temps de les déguster procède d'une certaine vision du monde, aux antipodes de la « McDonaldisation » de la planète. Equipés d'objets électroniques toujours plus rapides, la vitesse des connexions devrait septupler d'ici à 2017, nous ne laissons pas se reposer notre cerveau, sollicité du matin au soir, sept jours sur sept. La bête noire de l'adepte du « slow » est d'ailleurs son smartphone. Une étude de l'Institut national du sommeil et de la vigilance révèle des chiffres étonnants.

Ainsi, 42 % des Français dorment avec leur téléphone allumé, sous prétexte d'utiliser l'alarme. Or celle-ci fonctionne lorsque le mobile est éteint. En fait, les individus ont un mal fou à déconnecter, même la nuit. Si les Smartphone facilitent notre vie à bien des égards, ils se révèlent aussi un outil envahissant. Ils permettent surtout de pointer un paradoxe. Si les nouvelles technologies nous font gagner du temps, d'où vient alors ce sentiment d'en manquer ? Hartmut Rosa a planché sur la vitesse , phénomène clé de nos sociétés postmodernes.

Sa conclusion : ce sentiment vient du fait que les sollicitations augmentent et se renouvellent à un rythme effréné (toujours plus d'offres de divertissement, de sources d'information). Leslie Perlow est à l'origine d'une expérience au sein du Boston Consulting Group (BCG). Il a été décidé que tous seraient injoignables dès 18 heures, un soir par semaine. L'expérience a été concluante. Non seulement les cobayes ont été plus nombreux que leurs collègues des autres bureaux à se déclarer satisfaits de l'équilibre entre vie pro et vie perso (54 % contre 38%), mais ils ont aussi jugé leur travail de meilleure qualité (65 % contre 42 %).

Management 28/10/2013 Eve Ysern

Texte 8

CES MILLIARDAIRES PRÊTS A S'OFFRIR L'IMMORTALITÉ

La vie éternelle. Pour s'assurer que la Mort ne l'emporte pas, Sisyphe réussit à l'enchaîner. Empêchant Thanatos de poursuivre sa funeste destinée, le roi de Corinthe comprit tardivement les conséquences de son geste. La population vieillissante, assaillie de tous les maux, attendait la délivrance avec impatience. La morale de ce mythe n'empêche pas aujourd'hui quelques milliardaires de vouloir réitérer l'exploit de la figure antique pour dompter Thanatos grâce à la science... et à leurs milliards.

« La définition de l'immortalité a évolué dans l'Histoire pour aboutir à un renversement des valeurs, explique Bertrand Vergely, philosophe et théologien. Chez les Grecs, tout homme, par ses prouesses ou sa morale, pouvait se distinguer et laisser une trace à jamais. A présent, seule une minorité de riches peuvent espérer vivre éternellement en conservant leur corps le plus longtemps possible. Le matérialisme a pris le pas sur la spiritualité. »

Une entreprise propose de conserver dès aujourd'hui un morceau de soi, des cellules de peau. Transformées en quasi-cellules souches embryonnaires, elles sont congelées et conservées jusqu'à ce qu'il soit possible de les cultiver à loisir pour réaliser, peut-être un jour, des organes neufs en remplacement de ceux qui se montreraient défectueux. Pour bénéficier de ce service de régénération, encore faut-il pouvoir débourser 65 000 dollars pour un « stockage» de dix ans et 85 000 dollars pour toute la vie. «Nous ne promettons pas l'immortalité mais une sorte d'assurance, sans garantir quoi que ce soit », précise, prudemment, une porte-parole du groupe. Stocker soi-même son patrimoine génétique est interdit en France. Cellectis a donc implanté sa filiale, Scéil à Dubaï et à Singapour.

Ce pari sur les progrès de la science et de la médecine est également celui du milliardaire canadien Robert Miller qui finance la fondation Alcor depuis 1972. Elle propose à ses membres de conserver leur corps, ou uniquement leur cerveau, en cryogénisation pour un montant minimal de 200 000 dollars en attendant de pouvoir jouir des fruits de la recherche. Accueillant déjà quelque 118 « patients » dans des caissons à basse température, Alcor compte, à ce jour, près de 1000 membres, dont plusieurs célébrités.

Tant de moyens déployés laissent penser que la réussite est proche. « Je suis certain que la première personne à vivre mille ans est déjà née », estime le chercheur en biotechnologies anglais Aubrey de Grey. Peter Thiel, une des vedettes de la Silicon Valley, n'a pas hésité à donner 3,5 millions de dollars pour doter le « prix de la Souris » de Mathusalem pour lutter ou inverser le processus de vieillissement des cellules. Quelques millions de dollars pour s'acheter un peu d'espoir.

Même si l'immortalité n'est pas pour tout de suite, les promesses font vendre ! Pourtant des voix discordantes se font entendre. « La mort permet de laisser la place à d'autres en transmettant son savoir. Ces milliardaires veulent l'immortalité, sans rien transmettre, en ne cherchant qu'à perpétuer leur ego, déplore Bertrand Vergely. Dieu est mort et a cédé la place à une croyance sans bornes dans les nouvelles technologies. »

Par Emmanuel Paquette, L'Expansion, 12.01.2014

Texte 9

LE « DOGGY BAG », QUELLE HONTE !

En France, le doggy bag, pratique américaine qui consiste à emporter dans une barquette les restes de son repas au restaurant, a du mal à s'imposer. En cause ? Une certaine gêne des consommateurs et des restaurateurs échaudés par des tentatives stériles. « On a un problème avec cette pratique en France, c'est culturel : on ne repart pas d'un restaurant avec ses restes, il y a une certaine gêne à le faire », regrette Bernard Boutboul, directeur général du cabinet spécialisé Gira Conseil.

Selon lui, des restaurateurs « ont tenté l'expérience à plusieurs reprises dans les années 90, puis dans les années 2000, et donné la possibilité d'emporter facilement la fin de son plat. Mais rien n'y fait, chaque tentative a été vouée à l'échec, ça ne prend pas », assure-t-il.
Claude Fischler, sociologue, spécialiste de l'alimentation, rappelle que le terme « doggy bag » fait référence au chien, et donc au fait de «donner des restes au chien». « Il y a une gêne à manger des restes, cela résonne dans la mémoire collective », assure le directeur de recherche au CNRS. « Un aliment entamé est considéré comme un déchet », souligne-t-il. « Et le client veut échapper à la honte d'avouer qu'on emmène des restes pour en faire le repas du soir ou du lendemain », ajoute-t-il.

Difficile de dire combien de restaurants proposent aujourd'hui des doggy bags aux clients. Mais certains en ont fait leur atout. C'est le cas du restaurant réunionnais « le Goyavier » à Paris, qui, incite les clients à repartir avec une ou plusieurs barquettes sous le bras. « Les clients sont parfois surpris qu'on leur propose de repartir avec la fin de leur plat, mais ils sont tous très contents de pouvoir le faire. Nous, on ne jette pas, ça évite le gaspillage », se félicite le propriétaire de l'établissement.

En France, selon des estimations, sur chaque repas qu'une personne prend au restaurant, entre 210 et 230 grammes de nourriture sont perdus. Dès 2016, les établissements servant environ 180 repas par jour seront tenus de trier et de valoriser leurs déchets alimentaires. À défaut, ils se verront infliger de lourdes amendes.
Le plan antigaspi du gouvernement, signé mi-juin par tous les acteurs de l'alimentation, doit conduire à réduire de moitié le gaspillage d'ici à 2025. Aujourd'hui, les Français jettent en moyenne 20 kilos de nourriture par an. Surfant sur cette vague « antigaspillage », Laurent Calvayrac, ancien garde du corps de ministre, a inventé une boîte en carton recyclable, « aux bonnes dimensions, ni trop grande, ni trop petite », dit-il, qui se ferme facilement et peut se mettre au four. Il a récemment lancé un appel aux dons sur la plateforme de financement participatif KissKissBankBank, afin de la proposer prochainement aux restaurateurs.

« Dans un contexte actuel de crise et de lutte contre le gaspillage, il faut relancer la pratique du doggy bag et démystifier le fait de demander à emporter ses restes », lance Jean Terlon, vice-président de la branche restauration au sein de l'Umih.

Le 25/02/2014 lepoint.fr - (extrait)

Texte 10

LA FRANCE SE MET À L'HEURE DU « CROWDFUNDING »

En mars, Thomas Cambassédès pensait avoir tout perdu. Après un hiver glacial, les ruches de ce jeune apiculteur, installé à Caramany, dans les Pyrénées-Orientales, ont été détruites par le gel et par la crue de l'Agly, qui a emporté celles qu'il avait disposées près de la rivière pour la pollinisation des abricotiers.

En désespoir de cause, plutôt que de se tourner vers les banques, Thomas décide de solliciter l'aide des internautes pour se relancer. Il teste My Major Company, le premier site français de financement participatif, ouvert depuis 2007. Bien vu : en quelques semaines, 409 contributeurs lui ont versé 27 378 euros, de quoi repartir du bon pied. Pour une participation de 45 euros, les donateurs ont reçu sept pots de miel. Au passage, la plate-forme a prélevé sa dîme, 10 % du montant, tout de même.

Faire appel à la générosité des internautes plutôt qu'à une banque pour financer un projet, l'idée s'impose de façon spectaculaire. En France comme dans le reste du monde, le «crowdfunding» («financement par la foule») décolle. Selon le cabinet américain Massolution, ce marché devrait bondir de 88 % en 2013, et atteindre 5,1 milliards de dollars (3,7 milliards d'euros). Et le rythme s'accélère. Il existe plus de 800 plates-formes de ce type dans le monde, dont une cinquantaine dans l'Hexagone.

Distancée, la France met les bouchées doubles pour combler son retard. Début 2014, elle sera le premier pays à se doter d'un cadre juridique consacré au crowdfunding. Lors des Assises du financement participatif, qui se sont tenues fin septembre à Bercy, Fleur Pellerin, ministre des PME, de l'innovation et de l'économie numérique, a dévoilé son projet de réglementation. [...]

Les plates-formes de don, qui permettent de financer des milliers de projets en quelques clics, sont les plus nombreuses. Pour chaque projet, l'emprunteur précise un objectif à atteindre. Si la collecte est un succès, il peut réaliser son dessein et offrir à ses donateurs des contreparties dont la valeur dépend du montant du don. [...]
Parmi la trentaine d'acteurs français qui se sont lancés sur les traces du leader mondial, l'américain Kickstarter, les mieux placés pour s'imposer sont Ulule, Kisskissbankbank et My Major Company. Ces sites, qui revendiquent tous le statut de leader du crowdfunding en France, connaissent une croissance fulgurante. Kisskissbankbank, qui compte 138 000 membres, a collecté 6,6 millions d'euros et annonce un taux de réussite de 58 % pour les projets financés. [...]

L'essor du financement participatif pourrait avoir une conséquence inattendue, en donnant une couleur plus solidaire à l'épargne des Français. « De 30 % à 40 % des flux des sites de crowdfunding vont à des projets solidaires ou caritatifs », note Arnaud Poissonnier, fondateur de Babyloan, une plate-forme de prêt sans intérêts consacrée à la microfinance. Pour l'instant, les professionnels du don et de la philanthropie y voient plutôt une chance. [...]

Par Frédéric Cazenave et Jérôme Porier, le 20.10.2013, Lemonde.fr actuellement.

Le Figaro 15/10/2012

Texte 11

COMMENT FABRIQUER DES JEUNES CHOMEURS

Les bons sentiments ont leurs promoteurs inlassables qui, du matin au soir, battent les buissons à la recherche d'un scandale à pourfendre : les parlementaires français. En voici une, députée de Meurthe-et-Moselle, qui s'est saisie d'une noble cause orpheline, la condition des stagiaires en entreprise. Esclaves des temps modernes, nos stagiaires seraient exploités par des patrons cyniques, qui profitent du chômage des jeunes pour s'offrir de la chair à canon à 430 euros par mois. Sans charges sociales.

Un problème, une loi. Voilà donc la Chambre réunie qui légifère sur cette affaire d'importance. Louable intention. Car, soyons juste, il doit bien y avoir, quelque part, un patron peu scrupuleux qui fait marner quelque doctorant exténué pour trois francs six sous dans une cave. Cet employeur malhonnête doit trembler, puisque la future loi limitera le nombre des stagiaires en fonction de la taille de l'entreprise, fera intervenir le cas échéant l'inspection du travail et rendra les vacances obligatoires pour tout stage de plus de deux mois... Autant de contraintes nouvelles qui ne perturberont pas les négriers - dont les pratiques sont déjà interdites par de nombreuses dispositions -, mais risquent de compliquer encore davantage l'accès des jeunes au marché du travail.

Le nombre de stages en entreprise a véritablement explosé, passant de 600 000 en 2006 à plus de 1,5 million aujourd'hui. Sur un marché du travail français où le statut protégé, le contrat à durée déterminée, est réservé aux tranches d'âge entre 30 et 55 ans, le stage rend bien des services. Au jeune il offre une première expérience professionnelle de plusieurs mois dans les conditions de quasi-employé. Expérience dont il pourra se prévaloir ensuite, pour grimper un barreau de plus sur la longue échelle de l'intégration, en obtenant par exemple un CDD.

Pour l'employeur, c'est bien souvent une façon de tester une nouvelle recrue sans risque - c'est-à-dire sans les contraintes de la législation du licenciement. Ou de disposer d'une force d'appoint pour accomplir des tâches peu qualifiées. Car, quel que soit son niveau de formation, un jeune est impropre au travail. Bien souvent, il représente, dans les premiers mois, une charge pour l'organisation. Le vrai bénéfice d'un stage, pour l'employeur, n'est donc pas si éloigné de la modeste indemnité qu'il verse à l'impétrant. Un jeune peu productif et peu rémunéré : le stage est devenu une sorte de « smic jeune » à la française.

La cause véritable de l'engouement pour les stages n'est pas la méchanceté des employeurs, mais la multiplication des entraves. Le monde du stage est le seul où la vérité des prix peut trouver jour. Comme cette vérité est bien malmenée, elle se venge en s'exprimant de façon cruelle. D'où le parcours du combattant scandaleux que nous réservons à nos jeunes, qui patientent des années à l'orée du marché du travail.

François LENGLET
D'APRES LE POINT, 27/02/2014

Texte 12

LE RETOUR DU PLOMBIER POLONAIS

Des centaines de milliers de « travailleurs détachés » alimentent un système de dumping social à l'échelle de l'Europe. Une bombe à désamorcer d'urgence.

Sur internet, les agences spécialisées prospèrent. Intérim + Pologne ? En un clic, la solution jaillit. « Nous vous proposons : la mise à disposition de travailleurs intérimaires polonais, ce conformément à l'article 1262-1 du Code du Travail, dit, par exemple, la page d'accueil de LM Europe, officine basée à Cracovie. Vous n'avez aucune formalité à accomplir. Pas de bulletin de salaire, pas de déclaration Urssaf, pas de cotisations sociales. Les règlements se font sur la base d'une facture hebdomadaire. » Il suffit d'engager une demande par mail pour engager maçons, aide-maçons, plombiers, monteurs de maisons en bois, charpentiers, carreleurs, plaquistes..... Et tout autre corps de métier du bâtiment. « Nous vous fournissons du « clés en main », jure Nicholas Joly, l'intermédiaire français de LM Europe. Vous ne payez rien en France, tout en Pologne, sauf les cotisations sociales qui sont celles du pays en question, bien inférieures aux vôtres. Et nous vous adressons une facture. Vous n'avez pas à payer les heures supplémentaires. Pour nous, l'heure coûte 16 euros minimum, tout dépend de la qualification du salarié. Chez vous, le minimum, c'est 28 euros. Nous avons des centaines de clients. Ils sont tous satisfaits. Nous ne prenons pas le travail des Français, c'est une main-d'oeuvre que vous n'avez pas ! »

Pas de doute, le plombier polonais est de retour. En toute égalité, et en vertu d'une directive européenne totalement obsolète de 1996, des salariés polonais, mais aussi roumains, hongrois, espagnols ou portugais sont ainsi exploités en France, en Belgique et au Luxembourg. On les appelle pudiquement les « travailleurs détachés ». En principe, ils triment aux conditions de leur pays d'origine en touchant la rémunération du pays d'accueil pendant une durée déterminée (vingt-quatre mois maximum). Dans la pratique, la fraude est massive. Et les rémunérations, abusivement calculées en fonction du pays d'origine, souvent nettement inférieures au smic horaire...

Combien sont-ils ? En 2011, la Commission européenne estimait leur nombre à 1,5 million en Europe, dont 145 000 en France, en augmentation de 17 % en un an. Crise oblige, le mouvement s'est amplifié. Impossible d'obtenir des statistiques exactes, tant le travail au noir est répandu. Mais certains spécialistes estiment que la France recourt aujourd'hui à 300 000 salariés détachés.

Les secteurs privilégiés ? Le transport, le bâtiment et l'agroalimentaire. Pour le député socialiste Gilles Savary, coauteur d'un rapport sur ce sujet, ce sont des « esclaves modernes ». Ignorant de leurs droits, ne parlant pas la langue du pays où ils travaillent, terrorisés par la peur de témoigner et d'être ensuite licenciés, « ils peuvent dormir dans des hangars ou sur une simple paillasse, être nourris de boîtes de conserve pendant des semaines ». Bref, ce sont des salariés low cost victimes du dumping social.

D'après Martine Gilson, Le Nouvel Observateur, 31 octobre 2013

NOTES

www.concours-bce.com

Dates d'inscription :

du 10 décembre 2014 au 10 janvier 2015

SKEMA Business School
info-ge@skema.edu
www.skema-bs.fr

SERVICE CONCOURS :

Campus de Lille :
Tél. 03 20 21 59 15

Campus de Sophia Antipolis :
Tél. 04 93 95 44 35

INFORMATIONS PROGRAMME :

Campus de Lille
Avenue Willy Brandt
59777 Euralille - France
Tél : +33 (0)3 20 21 40 75
Fax : +33 (0)3 20 21 59 59

Campus de Sophia Antipolis
60 rue Dostoïevski - CS 30085
06902 Sophia Antipolis Cedex - France
Tél : +33 (0)4 93 95 44 28
Fax : +33 (0)4 93 65 45 24